

## Auxiga concentre le marché du gage sur stocks

*Olivier Pinaud 12/03/2019 L'AGEFI Quotidien / Edition de 7H*

Détenu depuis 2015 par IK Investment Partners, le numéro un français du gage sur stocks rachète son principal concurrent, Eurogage.

Connu depuis le moyen-âge, et même s'il est fréquemment utilisé dans l'industrie agro-alimentaire, le gage sur stocks reste encore marginal en France. Auxiga, qui détient environ 60% du marché français, va tenter de lui donner un nouvel élan en reprenant Eurogage, son principal et unique concurrent de taille. Avec cette opération, Auxiga, détenu depuis 2015 par le fonds IK Investment Partners, contrôlera 90% de l'activité de gage sur stocks. La taille du nouvel ensemble, 30 millions d'euros de chiffre d'affaires environ, ne nécessitait pas l'obtention d'un feu vert de l'Autorité de la concurrence, sans compter que le gage sur stocks n'est qu'une petite partie du marché très large du financement des entreprises, bien inférieure à l'affacturage par exemple.

### Prestataire de services pour les banques prêteuses

« Le gage sur stocks se trouve dans la situation de l'affacturage d'il y a une vingtaine d'années et le potentiel de développement est important », explique Arben Bora, le président d'Auxiga depuis août 2017. Il rappelle que « 62.000 entreprises françaises, avec un chiffre d'affaires allant de 1 à 200 millions d'euros, disposent d'environ 176 milliards d'euros de stocks. Or, seulement 2% sont actuellement utilisés pour du gage sur stocks ».

Auxiga n'intervient pas en tant que prêteur mais comme prestataire de services pour les banques qui accordent les crédits gagés sur les stocks des entreprises, notamment en s'occupant du montage juridique du contrat et en assurant le suivi des stocks. La société se rémunère grâce à une commission sur les stocks.

Même s'il détenait déjà 60% du marché, Auxiga recherche un effet de taille en achetant son concurrent. D'une part, « la couverture du territoire est essentielle pour être proche des 1.200 agences bancaires pour les entreprises recensées en France », indique Arben Bora. D'autre part, « la taille facilitera la mise en œuvre des investissements nécessaires dans le digital, que ce soit en interne (RGPD...) ou auprès des clients ».

Les deux entreprises ont commencé à réfléchir à leur nouvelle organisation. « Si notre projet d'intégration conclut qu'Auxiga et Eurogage ont des produits différenciants, nous conserverons les deux réseaux. Sinon, la question d'une fusion complète se posera », annonce Arben Bora. Une fois l'intégration réalisée, « nous pourrons regarder ensuite d'autres marchés, comme les Pays-Bas », ajoute le président d'Auxiga.